

SURY INFOS



- [Future Maison des Assistantes Maternelles]
- [Fête de la musique et soiréé Paëlla]
- [Création d'un columbarium au cimetièrre]
- [Nettoyage de la Balance]
- [Installation d'une borne de recharge électrique]

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

ROBIN Hugo
16 avril 2024

LORSERY Louis
1 mai 2024



Mariage CAVOY Christelle
et HUET Noëlle

Erratum sur la publication des naissances 2023

THIRY Martin
20 juin 2023

MARIAGES

PLANSON Alexandre
et SCHLATTER Audrey
20 juillet 2024

HUET Franck
et CAVOY Christelle
19 octobre 2024

DÉCÈS

LASNIER Alain
16 décembre 2023

PLANSON Denise épouse BERTRAND
11 mars 2024

COTTAT Thérèse épouse HABERT
26 mai 2024

VERGNE Jocelyne épouse TOTY
19 juillet 2024

DOUBLET Georgette
épouse BERTRAND
6 octobre 2024



Mariage SCHLATTER
Audrey, PLANSON
Alexandre Planson

MARCHÉ DE NOËL DIMANCHE 1er DECEMBRE



Marché de Noël à partir de 10h00

- ★ Restauration sur place le midi
- ★ Balades en calèche gratuite à partir de 14h00
- ★ Visite du Père Noël dans l'après-midi



👉 Feu d'artifice à 18h00

L'INFORMATIQUE.....	p. 4
FRANCE SERVICES.....	p. 4
LES AIDES POUR LES JEUNES.....	p. 5
Travaux et aménagement 2024.....	p. 5
COMPTE ADMINISTRATIF 2023	
Fonctionnement / Investissement.....	p. 6
TRAVAUX 2024 EN IMAGES	
Jardin du souvenir/Columbarium.....	p. 7
La Balance.....	p. 7
Rue des Petits Boulats.....	p. 7
Extension boulangerie.....	p. 7
INFORMATIONS DIVERSES	
SMICTREM.....	p. 8
Rénovation de l'habitat.....	p. 8
Borne électrique.....	p. 8
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	
Pièces d'identité - Mariage - PACS	
Recensement – Permis - Cadastre	
ADMR - FACILAVIE.....	p. 9
RENSEIGNEMENTS UTILES	
Diverses infos mairie.....	p. 10
Infos sociales.....	p. 11
Maison d'assistantes maternelles.....	p. 11
Professionnels de santé.....	p. 12
Artisans & commerçants	
Locations meublées.....	p. 12
MÉDIATHÈQUE	p. 13
COMMISSIONS	
ANIMATION ET SOCIALE	
Théâtre "Vade Retro".....	p. 14
Journée de la femme.....	p. 14
Marchés mensuels.....	p. 14
Fête de la musique.....	p. 14
Repas des aînés.....	p. 14
LES ANIMATIONS 2024	
EN IMAGES	p. 15
VIE ASSOCIATIVE	
Kangouroule et Kangous.....	p. 16
Comité des fêtes.....	p. 17
L'atelier Gribouille - Back_US.....	p. 18
Les P'tits Loups.....	p. 18
Chorale Effervescence.....	p. 19
Les chasseurs.....	p. 19
Accueil du canton de Léré.....	p. 19
2024 : RÉGINE POITOU À SURY -	
80^e ANNIV. DU DÉBARQUEMENT	
.....	p. 20

Edition et distribution : mairie de Sury près Léré
 Rédacteur en chef : Jean-François Castellano
 Rédaction : Jean-François Castellano, Virgine Cadete, le secrétariat de mairie, le Comité des Fêtes, les associations, la Commission Sociale, la Commission Animation-Communication
 Photos : Mairie, Comité des Fêtes, associations.
 Maquette, mise en page et impression :
 "Com en Faire" - Tirage : 450 exemplaires
 Contact : Mairie de Sury près Léré
 02 48 72 60 44 - mairiesurypreslere@orange.fr

Le mot du Maire



Une petite fille à Sury (Cf. articles p. 17 et 20)

Cette rentrée annonce de nouvelles étapes dans notre vie locale. Les actions perdurent et l'engagement pour de projets nouveaux fait plaisir à voir.

L'engagement associatif et bénévole est un élément clé qui aide à la structuration de nos vies et favorisent les activités. Il permet à lui seul de créer un maillon social, relais de la cohésion, de l'acceptation de l'autre et d'ouverture vers l'extérieur. Une rentrée, c'est l'occasion de s'engager, de proposer de nouvelles choses et de renouveler les actions qui fonctionnent et qui ont montré leur efficacité.

Cette année aura été marquée par la réfection toujours en cours de l'éclairage public. Les hameaux et le PSPG ont été équipés. L'année prochaine, la transition devrait se solder par le remplacement des luminaires des rues de Bretagne, des petits Boulats et des rues transversales du Bourg. Ainsi, l'ensemble de la commune sera équipé en LED, moins gourmand en énergie, avec des horaires de fonctionnement adaptés à la fréquentation des rues.

Par ailleurs, les comptes financiers sont à l'équilibre, notre gestion historique a permis de ne pas endetter la commune par des remboursements potentiels.

La municipalité sera heureuse de vous présenter ses vœux le vendredi 10 janvier 2025 à 18h30 dans la salle des fêtes.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année .

Jean-François CASTELLANO

<https://sury-pres-leré.fr>

Le site internet de Sury près Léré a été remis à jour et en partie réorganisé en s'inspirant d'autres communes.

Le but est multiple :

- offrir des réponses aux questions que l'on se pose en arrivant dans la commune, en tant qu'habitant ou en tant que personne de passage
- participer à la vie de la commune en présentant les associations ou les événements de l'année

- découvrir notre patrimoine historique, les anecdotes de la vie de notre village, le canal ou la Loire grâce en particulier au livret réalisé par le passé que vous trouverez en mairie.

Vos remarques, vos idées, vos chroniques passées et à venir sont les bienvenues.

Vous pouvez les adresser par mail à

sscalpa@free.fr
 PASCAL DUPORTAL

L'informatique !



Ma mission, vous aider à :

- Prendre en main un équipement informatique
- Naviguer sur internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques

- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- Apprendre les bases du traitement de texte

Je veille à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux...) et vous accompagner dans la réalisation de vos démarches administratives en ligne.

Prenez rendez-vous au **06 40 90 21 51**

Je suis présent **à la mairie tous les mardis**

Vous serez aussi accueillis à Léré le lundi, à Santranges le mercredi et Belleville le jeudi.

La municipalité prend en charge la totalité des charges de mes interventions et cela reste donc entièrement **gratuit pour vous !**

Le monde change, donnons-nous ensemble les moyens de réussir quel que soit votre âge et vos besoins.

M@thieu Léger: conseiller numérique



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

Entre internet et vous, la connexion ne passe pas ? Vous avez besoin de l'**aide des agents du France Service Mobile pour vos démarches administratives ?**

La communauté de communes propose un **guichet unique itinérant et gratuit**. Un agent formé vous accompagne pour vos démarches dans notre commune. Une fois par mois avec ou sans rendez-vous. **Contactez : Séverine et Virginie au 06 77 50 73 59**

Mail : **franceservices@comcompsv.fr**

 **France Service Mobile
Pays Fort-Sancerrois-Val de Loire**

Services partenaires : France Titres sécurisés (permis de conduire, cartes d'identité, passeports...), Ministère de la Justice, Finances Publiques, Pôle Emploi, Assurance Retraite, Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, la Poste, France Travail, France Rénov. et Chèque énergie.

NOVEMBRE	jeudi 21	JUIN	jeudi 5
DÉCEMBRE	jeudi 19	JUILLET	jeudi 3
JANVIER	jeudi 16	AOÛT	FERMÉ
FÉVRIER	jeudi 13	SEPTEMBRE	jeudi 25
MARS	jeudi 13	OCTOBRE	jeudi 23
AVRIL	jeudi 10	NOVEMBRE	jeudi 20
MAI	FERMÉ	DÉCEMBRE	jeudi 18

Pour vous déplacer facilement, appelez Rémi !



**RÉMI + À LA DEMANDE
VOUS EMMÈNE VERS LA COMMUNE
PRINCIPALE DE VOTRE SECTEUR**

Appelez le centre
de relations usagers Rémi, au
0 806 70 33 33 Service gratuit
+ prix appel

du lundi au samedi de 8 h à 20 h

Les réservations doivent être effectuées
au plus tard la veille du déplacement
avant 17 h. Pour le lundi, pensez à
réserver dès le vendredi avant 17 h.

Plus d'informations sur
www.remi-centrevaldeloire.fr

www.remi-centrevaldeloire.fr/horaires-et-itinéraires/remi-plus-a-la-demande

Risque d'usurpation d'identité

Cette année, un résident a reçu un courrier calomnieux usurpant la mairie (logo, signature, tampon). Une plainte a été déposée. **N'hésitez pas à faire parvenir à la mairie les courriers suspects afin que soit vérifiée leur authenticité auprès du secrétariat.** Il n'y a pas d'âge pour être victime de mail frauduleux ou de courriers suspects. Vérifiez toujours auprès des organismes.

Les aides de Sury pour les jeunes

Reconduites, plusieurs dispositions en place permettent aux familles d'aider les enfants à leur développement intellectuel, culturel mais aussi pour faciliter la mobilité.

Ainsi, vous pouvez venir retirer en mairie à l'occasion de la **rentrée scolaire de septembre un bon d'achat d'une valeur de 45 euros**. Cela aide au financement des fournitures scolaires des enfants scolarisés en secondaire et jusqu'à 16 ans.

La municipalité participe aussi au financement des **voyages scolaires pour les écoles et collèges du secteur public**. Une décision actée à hauteur de 30% du coût par enfant et par sortie. Les établissements scolaires prenant contact avec la mairie pour la facturation.

Pour la mobilité, une bourse est attribuée pour tous, afin de **permettre de faciliter l'accès au permis de conduire pour les véhicules légers**. Un barème

prenant en compte le quotient familial permet de verser directement la valeur à l'auto-école :

Montant alloué	Quotient familial
600 €	Inférieur à 1500
420 €	Entre 1500 et 2000
210 €	Supérieur à 2000

Grâce à l'ensemble de ces actions, 37 jeunes ont bénéficié de bons scolaires, 3 voyages scolaires pour 5 lycéens ont été subventionnés et 18 permis ont été aidés à ce jour.



Travaux et aménagements 2024

Investissements au cimetière

Parce que toutes les étapes de la vie font partie des missions de la municipalité, un investissement a été fait au cimetière : il s'agit de la création de nouvelles places de columbarium et d'un jardin du souvenir permettant de disperser les cendres du défunt dans un espace dédié. Ces aménagements ont été réalisés par une entreprise locale et seront complétés dans l'année. Le financement de ces éléments a été fait avec le concours de fonds de la préfecture.

Enrobés pour l'accès aux logements

La réfection de l'enrobé de la rue des petits Boulats a eu lieu durant l'été. Avec le concours d'une subvention préfectorale. Cette réalisation permet l'accès à 17 résidences et à celles à venir. Les trottoirs ont également été refaits sur les fonds de la commune.

Une prolongation de l'enrobé a été réalisée dans la rue des moulins à vent pour répondre à la création des logements depuis ces dernières années.

Sécurisation de la salle des fêtes

Un portail a été créé et installé dans l'esprit de la clôture existante, permettant d'accentuer la sécurité de la cour d'école historique et aujourd'hui de la salle des fêtes.



PSPG

Après plus de 10 ans, un rafraîchissement et quelques modifications pratiquent étaient nécessaires.

Réouverture de notre restaurant



Le restaurant a réouvert cette année ! Non sans mal après le constat de l'état des lieux de sortie des anciens locataires. Notre choix s'est porté au printemps 2024 sur des personnels sérieux et respectant la propreté et l'hygiène. Des travaux de plâtreries, de peinture, de plomberie, de dégraissage, d'électricité et de mécanique auront été nécessaires pour remettre en état cet établissement. Idéalement placé, sur le tracé de l'une des boucles de la Loire à vélo et au croisement des routes départementales, cet établissement bénéficie d'une remarquable visibilité.

Nous leur souhaitons une belle réussite pour aller de l'avant en laissant derrière les mauvais souvenirs.



Dépenses de fonctionnement

Frais de fonctionnement (entretien bâtiments, voirie, frais électricité, manifestations...)	340 534 €
Charges de personnel	260 692 €
Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)	32 499 €
Charges gestion courante (subventions, participation école, syndicats intercomm.)	165 735 €
Charges financières (dont prêts PSPG et boulangerie)	263 492 €
Opérations d'ordre, amortissements	2 336 €
	1 065 288 €

Recettes de fonctionnement

Produits de services (cartes de pêche, halte nautique, redevance occupation domaine public)	19 430 €
Impôts locaux et taxes	693 959 €
Dotations et subventions	254 109 €
Autres produits (loyers dont PSPG)	547 188 €
Opérations d'ordre	1 188 €
Produits exceptionnels	275 €
Atténuation de charges	13 759 €
	988 192 €



Dépenses d'investissement

Capital remboursement d'emprunt (dont prêt PSPG et boulangerie)	235 101 €
Remboursement cautions suite départ locataires	1 764 €
Annonce légale pour acquisition bâtiment Mme Morand rue du Puits Mardelon	627 €
Travaux SDE 18 : rénovation de lanternes rue de Bretagne et route de Léré	894 €
Cimetière : réparation fissures, engazonnement allées et aménagement devant portail	16 069 €
Aménagement paysager à côté de la salle des Fêtes et fleurissement souvenir Français	18 624 €
Peinture du logement 2 bis route de Léré	7 262 €
Création d'une trappe de visite au grenier au logement 3 rue de l'église	630 €
Lessivage et peinture au 1er étage du restaurant	2 615 €
Création d'une cloison à la salle Chigault	2 216 €
Pose d'une fenêtre aux ateliers municipaux	1 230 €
Remplacement porte de bureau au PSPG	7 500 €
Rénovation toiture aux ateliers municipaux	11 368 €
Remplacement du chauffe-eau de la salle des Fêtes	1 419 €
Changement d'une porte-fenêtre et d'une fenêtre au logement 3 route de Savigny	3 084 €
Réfection du dessus du mur de clôture de l'ancienne mairie	3 073 €
Honoraires architecte pour l'esquisse de l'extension de la boulangerie	3 960 €
Création d'un aqueduc au moulin à vent	1 500 €
Elargissement d'un trottoir route de Savigny	1 068 €
Achat de panneaux de signalisation	8 559 €
Installation borne électrique sur le parking de la salle des Fêtes	2 677 €
Changement du poteau incendie à côté du restaurant	2 801 €
Achat d'un taille-haies	900 €
Achat d'un nettoyeur haute pression	731 €
Installation d'un coffret pour le raccordement internet à la salle Chigault	1 166 €
Restauration de deux registres anciens d'état civil naissance	2 072 €
Mise aux normes des engins de levage	1 200 €
Changement d'un ordinateur à la mairie	2 171 €
Achat deux vitrines extérieures pour la mairie et une pour la médiathèque	990 €
Remplacement du lave-vaisselle de la salle des Fêtes	4 752 €
Opérations d'ordre	1 188 €
	369 213 €

Recettes d'investissement

Affectation excédent fonctionnement	381 981 €
Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)	92 587 €
Taxe aménagement	4 394 €
Encaissement de deux cautions pour logement	808 €
Opération d'ordre d'amortissements	2 336 €
	482 106 €

Travaux 2024 en images



Entretien de voirie



Jardin du souvenir



Création d'un columbarium au cimetière

Infos :
La Balance présente une longueur de 12,7 km. Elle prend sa source à Savigny-en-Sancerre, traverse Sury-Près-Léré et Belleville-sur-Loire avant d'aller se jeter dans la Loire à Beaulieu-sur-Loire.



◀ Sous le pont, la Balance avant et après travaux de déblaiements de grande ampleur financés par le Conseil Départemental ▶



Réfection de la voirie rue des Petits Boulets



◀ Travaux d'extension de la partie production de la boulangerie ▶



Ordures ménagères : collectes et tris

ASSIGNY

☉ LUNDI MERCREDI SAMEDI
8h-12h / 13h30 -18h30

* LUNDI MERCREDI SAMEDI
8h-12h / 14h -17h

VIGNON

☉ LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI 14h à 18h
MERCREDI 8h-12h / 14h -18h
SAMEDI 8h30-12h / 13h30 -18h

* LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI
13h30-17h30
MERCREDI 10h-12h / 13h30-17h30
SAMEDI 8h-12h / 13h30 -17h30



Rénovation de l'habitat

Désormais, pour toute question sur les aides à l'amélioration de l'habitat, vous pouvez contacter notre plate-forme territoriale de la rénovation énergétique via notre partenaire.

Vous serez conseillé gratuitement en tant que particulier sur vos projets de rénovation.



l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Cher (ALEC 18) au **02 48 69 71 90** ou par mail : contact@alec18.fr



Emmanuelle HÉLIARD
Coordinatrice Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE) et chargée de mission OPAH
T. 02 48 73 99 01

Borne électrique de Sury

La nouvelle borne de recharge de voitures électriques de Sury près Léré, acquise cette année, peut être utilisée grâce à une carte de recharge. Cette carte est disponible au secrétariat de mairie. Elle est gratuite et est à disposition pour ceux qui louent la salle des fêtes.



INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE en mairie.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Prendre RDV en mairie de Léré au 02 48 72 60 01.

Gratuite sur présentation de l'ancienne. Sinon payante (perte, vol...). 25 € en timbres fiscaux.

Déclaration de perte: mairie

Déclaration de vol: gendarmerie.

PERMIS DE CONDUIRE

Établissement sur internet:

www.permisdeconduire.ants.gouv.fr

AIDES DE SURY : Voir en page 5



CARTE GRISE

Établissement: concessionnaires, garages... ou sur internet pour changement de domicile:

www.service-public.fr

MARIAGE

Établissement: mairie du domicile d'un des futurs conjoints ou d'un des parents. Dossier à retirer en mairie.

PACS

Établissement: mairie du domicile. Dossier à retirer en mairie.

RECENSEMENT POUR LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Établissement: mairie. Obligatoire pour les garçons et les filles à 16 ans. Le recensement doit être fait à la mairie du domicile dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire. L'attestation de recensement est demandée pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

Documents nécessaires: livret de famille des parents et pièce d'identité du demandeur.

PERMIS DE CHASSER

Délivré par la Fédération Départementale des Chasseurs (guichet unique). 22 rue Charles Durand 18023 Bourges CEDEX Tél. 02 48 50 05 29

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX. Établissement et documents: mairie

CADASTRE

Plus besoin de se déplacer pour rechercher, consulter et commander sa feuille de plan sur le service en ligne de l'administration fiscale www.cadastre.gouv.fr

CAMPAGNE DE DÉRATISATION GRATUITE

: en mars, juillet et novembre, sur inscription au préalable. Dépôts du produit raticide par l'entreprise de dératisation. Renseignements en mairie

DESTRUCTION DE NID DE FRELON ASIATIQUE CHEZ VOUS :

la mairie de Sury prend en charge vos frais dans la limite de 250 €.



Si vous n'avez pas internet: les employés de mairie restent à votre disposition.



L'Association ADMR-SSIAD Léré/Vailly

Le SSIAD du Cher Nord association locale ADMR gère un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Accueil de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi
Le mercredi par téléphone uniquement de 9h à 12h.

Le service de soins infirmiers à domicile est accessible aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes et aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques, des cantons d'Aubigny, Argent, Léré, Vailly dans la limite des places disponibles, et sur prescription médicale.

Les aides-soignants, tous diplômés, travaillent sous la responsabilité des infirmières coordinatrices, avec les auxiliaires de vie des associations locales, les infirmiers(ères) libéral(e)s pour privilégier le maintien domicile. Nombre de places limitées : inscrivez-vous sur liste d'attente.

Contacts : 02 48 58 43 41 - 02 48 72 34 08
contact@ssiaduchernord.fr

6 av. du 8 mai 1945 à AUBIGNY et 6 rue de la Mairie à SURY



www.facilavie.eu

NOS PRESTATIONS D'AIDE À DOMICILE

Aide à la personne : toilette, lever/coucher, prise des repas, compagnie, entretien du logement et du linge, courses...

Portage de repas : à tout âge, une alimentation saine et équilibrée selon vos goûts. Sur simple appel téléphonique sans engagement de durée: vous choisissez vos menus.



Contactez-nous 7 rue de l'Île d'Or
18020 BOURGES • Tél. 02 48 23 06 70
du lundi au vendredi de **8h30 à 17h00**
Mail : facilavie.contact@facilavie18.fr

Horaires d'ouverture au public de la MAIRIE DE SURY

Secrétaires: Mme BERTRAND Delphine et
Mme THOLON Catherine

Du lundi au samedi: 9h à 12h

Sur rendez-vous de 14h à 18h

Tél. 02 48 72 60 44

E-mail: mairiesurypreslere@orange.fr

Site internet: www.sury-pres-lere.fr

Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire

41, rue Basse des remparts

18300 SANCERRE

Tél.: 02 48 54 74 34 - Fax: 02 48 54 36 91

E-mail: secretariat@cdc-du-sancerrois.fr

- Numéro d'appel d'urgence européen: 112
- NUMÉRO D'URGENCE MÉDICALE: 15
- POMPIERS: 18 • GENDARMERIE: 17

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Mme COIGNARD Sandra

Place des tilleuls 18240 BOULLERET

Tél.: 02 48 54 22 09 - E-mail: hbvl@orange.fr

MISE À DISPOSITION D'UN DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS à SURY PRÈS LÉRÉ

Possibilité de demander la clé en mairie et de la
conserver pendant **48 heures MAXIMUM**.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**Le jeudi matin tous les 15 jours en hiver et
toutes les semaines l'été.** Les sortir le mercredi soir.

BRÛLAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Interdit par arrêté préfectoral. Les déchets végétaux produits par l'entretien des jardins (tontes, feuilles mortes, taille d'arbres et d'arbustes) sont assimilés à des déchets ménagers selon le décret n°2002-54 du 18 avril 2002 et leur brûlage est par conséquent interdit. Dépôt de « déchets verts » disponible sur la commune.



AIRE DE CAMPING-CAR

Vente de jetons à la boulangerie "Ô repère d'Amaury" et au restaurant "La P'tite Guinguette", à 2 € pour 2 heures d'électricité ou 100 l d'eau.

NOS COMPORTEMENTS CITOYENS

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies et autres instruments et outils particulièrement bruyants, ne peuvent être effectués que:

- les jours ouvrables 8h30-12h/14h30- 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.

ANIMAUX

Rappel aux propriétaires de chiens qu'ils en sont responsables et que **le vagabondage des animaux est interdit**. Il peut être la cause d'accidents de diverses natures, et est verbalisable. Les propriétaires ou détenteurs de chiens inscrits sur la liste de catégories I et II sont dans l'**obligation de posséder un permis de détention à demander en mairie**.

NOS LOISIRS

ÉTANG DE LA FORTAY

Les cartes de pêche sont en vente à la mairie au prix de 20 € l'année (paiement uniquement par chèque) pour l'étang de la Fortay. Pas de permis exigé.



LOCATION SALLE DES FÊTES

Réservations: courrier avec chèque de caution de 250 € et une attestation d'assurance.

Tarifs habitants

	de la commune	hors commune
1 JOUR	110 €	130 €
2 JOURS	170 €	200 €
Vin d'honneur	35 €	55 €

Vaisselle 0,50 € par couvert

Sono 10 € - Vidéo projecteur 10 €

Internet 5 € - Forfait Sono vidéo projecteur 15 €

Forfait Sono vidéo projecteur internet 20 €

Règlement uniquement par chèque.

LOCATION DE LA HALLE COUVERTE

Réservations: Par courrier ou mail, avec chèque de caution de 250 € et une attestation d'assurance.

1 jour de 8h à 22h: 75 € avec tables, chaises et accès cuisine. Règlement uniquement par chèque.



ASSISTANCE SOCIALE

Pour joindre une assistante sociale, s'adresser à la **MAISON DES SOLIDARITÉS NORD**.

Antenne de SANCERRE le lundi après-midi.
Tél. : 02 18 87 28 40 • Fax. 02 48 54 40 70

Permanences : mairie de Léré le lundi matin et Belleville le jeudi matin, uniquement sur RDV.

MISSION LOCALE DU PAYS SANCERRE-SOLOGNE

Maison de l'Emploi
27, avenue de la Gare 18700 Aubigny sur Nère
Tél. 02 48 58 35 91

missionlocale@sancerresologne.fr

Des permanences sont effectuées dans la commune de Belleville-sur-Loire sur rendez-vous.

ACCÈS AU DROIT UNIQUEMENT SUR RDV

Un professionnel du secteur juridique vous accompagne sur vos droits en mairie de Léré **Tél. 06 85 42 95 14**.

TRAJECTOIRES

Association intermédiaire. Mise à disposition de personnel pour travaux ménagers, travaux de jardinage, travaux de bricolage.

Place Jean Moulin 18240 Belleville sur Loire
Permanence du lundi au vendredi de 8h à 12h
trajectoires.belleville@wanadoo.fr

CENTRE INTERGÉNÉRATIONNEL

20, rue de Beaumont à Belleville **Tél. 02 48 54 74 74**.
Hébergement temporaire et permanent pour les personnes âgées.

TELE ASSISTANCE

PRESENCE VERTE à Bourges : www.presence-verte.com
Tél. 02 48 23 06 70

FILIEN à Sury près Léré 6, rue de la Mairie (ADMR)
Tél. 02 48 72 34 08

ASSOCIATION D'AIDE A LA PERSONNE (ADMR)

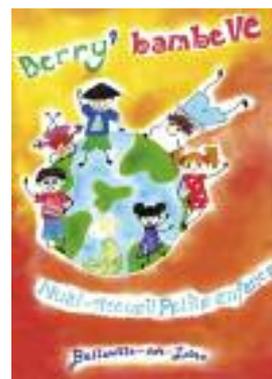
Tél. 06 72 53 44 79



PETITE ENFANCE

MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAUTAIRE « BERRY'BAMBELLE »

vous propose pour les enfants de 2 mois et ½ à 6 ans un accueil régulier ou occasionnel, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 heures. Rue de Beaumont 18240 Belleville Sur Loire
Tél. 02 48 72 34 08



ENFANCE

Assistants Maternelles :

- | | |
|--|--|
| - Mme Camille GIRARDOT
37, La Chaussée
06 64 78 32 44 | - Mme Annie LAHIRÉ
5 rue des Petits Boulats
02 48 72 65 35 |
| - Mme Stéphanie HEBBE
Impasse de la Motte
06 31 05 67 08 | - Mme Véronique LEFEVRE
8 route du Vernoy
02 48 54 36 24 |
| - Mme Virginie HOERTH
17bis route de Belleville
06 88 02 50 78 | - Mme Corinne POIRIER
6 route de Belleville
02 48 72 69 87 |

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES



Un dynamisme différent sur la petite enfance

Avec l'achat en 2024 puis le lancement des travaux en 2025, le **projet de Maison des Assistantes Maternelles** devrait voir le jour. L'investissement dans un bâtiment de plain-pied route de Savigny, sera accessible pour accueillir 4 assistantes maternelles et 16 enfants. Cette opportunité d'accueil permettra d'ouvrir un dynamisme différent sur la petite enfance. Soutenus par la Caisse d'Allocation Familiale du département, des travaux vont être nécessaires : le réaménagement de quelques cloisons, la rénovation énergétique du bâtiment pour tendre vers la protection de l'environnement et la diminution de l'énergie nécessaire.

Ce projet innovant aura à n'en pas douter une répercussion positive sur notre territoire.

DES PROFESSIONNELS A VOTRE SERVICE

SANTÉ



MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr BRABETE Aurélie-Denisa
10 rue Le Courty à Léré
Tél. 02 48 78 22 80

Dr HOUMAMY Marwan et
Dr POPOTTE Richard
11 place du Champ de Foire
à Savigny-en-Sancerre
Tél. 02 48 72 40 44

PHARMACIES

De la Collégiale
9 rue du 16 juin 1940
à Léré - Tél. 02 48 72 60 42
Mme POPOTTE - Place de l'église
à Savigny - Tél. 02 48 72 14 15

INFIRMIÈRES - INFIRMIERS

DEGUIN Béatrice et DECIRON
Ophélie - 19 rue de Gabiller
à Boulleret
Tél. 02 48 72 31 77

ITHIER Géraldine, SACHOT
Emmanuelle, RIGNAULT Elodie
et MALAQUIN Marie
10 rue Le Courty
à Léré - Tél. 02 48 72 50 29

PODOLOGUE – PEDICURE

M. JACQUET Johann
et Mme HECQUET Pauline
7 place Champ de foire
à Savigny
et 10 rue Le Courty à Léré
Tél. 02 48 72 58 03

CABINET DENTAIRE

Dr FILITKA Céline
Tél. 02 48 78 22 71
et Dr SUARD Arthur
10 rue Le Courty à Léré
Tél. 02 48 78 22 72

KINESITHERAPEUTES

Mme DE HERDT Claudie
(et Ostéopathe)
9 rue Achille Laforge à Léré
Tél. 02 36 54 10 32

Mme MALEPART Clotilde
Mme DIRSON RACCIATTI Caroline
et M. LEMERLE Pierre
**Tél. 02 36 54 13 49 ou
07 76 08 56 16**

10 rue le Courty à Léré

M. NEVEU Thomas et
Mme POMMIER Estelle
Tél. 02 59 33 00 33
11 place du Champ de Foire
à Savigny-en-Sancerre

DERMATOLOGUES

Dr BOISTARD Chantal
Dr HUYGUES DES ÉTAGES-BOREL
Catherine
Tél. 02 48 78 22 80
10 rue le Courty à Léré

ARTISANS COMMERÇANTS

NOUVEAU!

Articles de pêche

DJO.PECHE.18 07 66 42 21 51

Boulangerie O'repere d'Amaury
02 48 78 01 67

Chantourneur sur bois
Raffestin Richard 06 33 64 15 84

Coiffure à domicile
Bertheau Lydie
02 48 72 59 65

Élagage Lavoisier 06 10 29 53 79

Électricité générale
Bailly David
06 14 41 25 22

Garage suryçois

Carrosserie/Mécanique
02 48 72 53 96

Maçonnerie Favazza Entreprise
02 48 72 68 79

Maraîchère Vimpère Christine
06 17 19 00 72

Menuiserie Legras Jean-Marie
06 41 37 15 33

Plomberie chauffage

Jégou Jordan 07 67 46 86 56

Taxis Lozia 07 61 30 72 66



LOCATIONS MEUBLÉES

Coudrat Joël **Gîte rural**
02 48 54 65 20 / 06 78 85 53 17

Favazza Graziella **Gîte rural**
02 48 72 70 06

SCAPRIM **Gîte**
Location 10 personnes
06 12 10 31 41

Sureau Christelle
Location 1 chambre
06 65 09 88 36

Van Tornhout Carole
Location 1 chambre
06 80 59 83 44

NOUVEAU! LIVRAISON À DOMICILE À SURY-PRÈS-LÉRÉ LE JEUDI

PROXI MARCHÉ à Léré Alimentation Tabac Jeux Journaux
M. et Mme Cadot 1 Grande Rue Tél : 09 62 61 01 02.

NOUVEAU! RESTAURANT LA P'TITE GUINGUETTE 6 route de Léré 02 48 79 32 54  la P'tite Guinguette

Ouvert du Mardi au Vendredi de 7h30 à 15h et de 17h à 22h • Samedi 9h à 22h • Dimanche 9h à 15h
Delphine et Franck ont ouvert La p'tite guinguette à Sury-Près-Léré le 15 mars 2024 afin de vous réunir à nouveau autour d'un verre ou d'un bon repas entre amis, famille, collègues dans un cadre chaleureux et une ambiance conviviale. Événements à venir : karaokés, après-midi dansantes, soirées à thème dans la salle du restaurant.

Médiathèque André Audebert

Tél. 02 48 72 64 16 - biblisury@gmail.com

- Lundi 17h00 à 18h00
- Mercredi 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00
- Vendredi 15h00 à 17h00

Suite au départ de Claudine et Marie-Claire, nous souhaitons la bienvenue à Stéphanie et Catherine qui ont rejoint l'équipe de bénévoles aux côtés de Corinne, Dominique et Josette. Rejoignez-nous vous aussi !



Dominique, Josette, Corinne, Aurore, Catherine et Stéphanie

Ciné goûter en décembre 2023 : La médiathèque voulait terminer l'année sur un moment festif ! 12 enfants accompagnés de leurs parents sont venus assister à la projection d'un film et partager un goûter avant les vacances de Noël.

Accueil de l'école de Saint-Satur en février dans le cadre de l'opération départementale **Cher-Lurelu**.

L'accueil des « tout-petits » avec leurs nounous : Ces accueils permettent aux tout-petits (- 3 ans) de se familiariser avec l'objet livre. Une activité manuelle leur est également proposée.

Accueil des classes de l'école de Léré ainsi que de la section UEE (Unité d'enseignement externalisée) : Chaque semaine, nous accueillons une classe différente pour la découverte de l'univers du livre, de la médiathèque, l'écoute d'histoires et l'emprunt de documents.



Nous leur faisons également découvrir des histoires sous différentes formes avec des contes en sac, des raconte-tapis, le kamishibai...

La lecture musicale le 6 avril : Une autre façon d'aborder la lecture tout en douceur ! Merci à Sébastien, Vie et Damien pour leur participation à ce beau projet sur le thème du printemps !



Au cœur de la ruche dans le cadre des animations coordonnées par la Médiathèque Départementale

du Cher « Une année aux jardins » le 1er et 2 juin : Merci à Vincent d'avoir partagé avec nous sa passion pour les abeilles tout au long de la journée du samedi et à M. OLivier Bapteste pour la mise à disposition de matériel. Le dimanche était proposé un spectacle « **Le jardin dévoilé** » par la compagnie du Bateleur basée à Varennes-Vauzelles. Au long des deux jours, était proposée l'**exposition « Sauvons les abeilles »**. Week-end qui a rencontré beaucoup de succès !



Prix « Raconte-moi » organisé par les médiathèques partenaires de Bannay, Belleville, Savigny en Sancerre et Sury près Léré : Les classes de PS/MS se sont retrouvées à Bannay le 6 juin pour assister au **spectacle « J'ai descendu dans mon jardin »** et nous présenter le livre que chacune avait préféré parmi la sélection faite par les bibliothécaires.

NOUVEAU !
Prêt de jeux de société.
À partir de fin 2024 :
Renseignements à la médiathèque.



Sans oublier l'**emprunt de documents** avec un fonds régulièrement alimenté en nouveautés ainsi que l'accès aux ressources numériques (Musique, presse, formations en ligne, films, concerts...). Vous pouvez consulter le catalogue en ligne sur www.mediatheques.comcom.sv.fr.

Les bénévoles résident sur Léré et Savigny-en-Sancerre. Elles permettent le fonctionnement de cette structure en assurant les permanences et en aidant aux diverses tâches et activités de la médiathèque.

Cette équipe ne peut que se renforcer avec vous, si le cœur vous en dit, l'envie d'apprendre et de faire découvrir vous animent.

AUORE DOISNE,
RESPONSABLE DE LA
MÉDIATHÈQUE



Les Commissions ANIMATION et SOCIALE

Les 9 membres de la Commission

Pour l'année 2024, un retour sur les animations proposées aux administrés et aux aînés de la municipalité, par la commission Animation et Sociale composée de 9 membres, David Bailly, Sylvie Blondelet, Sylvie Bertheau, Virginie Cadete, Nina Couillaut, Pascale Dareau, Eddy Dumery, Annie Lahiré, Pascal Viguié.

Journée de la Femme

Dimanche 10 mars 2024

La commission Animation a reçu Adeline Dollet, historienne, nous présentant son mémoire sur Victorine Meurent qui fut le modèle d'Edouard Manet (Olympia 1862, Déjeuner sur l'herbe 1869).

La conférence a ravi une trentaine de personnes amoureuses de l'art, la peinture. Un temps d'échanges a ensuite été apprécié autour du verre de l'amitié.

Marchés mensuels

d'Avril à septembre 2024

Cette année, nous avons reconduit les marchés le 3ème samedi du mois à partir de 17h00, où commerçants et artisans présents venaient faire découvrir leurs produits. Une buvette et une restauration étaient proposées aux visiteurs. Un thème a également été mis en place avec une animation afin d'attirer davantage de monde. La saison n'ayant pas été très chaude, le manque de visiteurs s'est fait ressentir. Aussi, nous ne reconduirons pas les marchés mensuels d'avril à septembre.

D'autres animations seront proposées par la commission Animation.

Fête de la musique

Samedi 15 juin 2024

Cette année, nous avons reçu le groupe « On Remet ça », un groupe de pop-rock reprenant Led Zeppelin, Niagara, Rita Mitsouko et bien d'autres... Une buvette et une restauration étaient proposées par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Léré que nous remercions. Un foodtruck « La Crêperie des Tours » était également présente. Le public était moins nombreux que l'année précédente en raison d'un temps gris et frais lors de cette soirée. Nos remerciements à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Léré et au groupe « On Remet ça ».

Repas des aînés

Dimanche 6 octobre 2024

Le traditionnel repas des aînés s'est tenu à la salle des fêtes communale. Une cinquantaine de convives a pu

partager un moment de convivialité autour d'un repas préparé par le restaurant « La P'tite Guinguette ». Le décor de la salle a été réalisé par les petites mains de la commission Animation dont le thème était l'automne (fleurs du jardin branches, feuillages). La Brigade Mobile Territoriale Val de Loire – Sancerrois est venue se présenter et échanger avec nos aînés.

Une information prévention sur les démarchages frauduleux et cambriolages est proposée le Mardi 10 décembre de 9h00 à 12h00 à la salle des fêtes.

A l'issue du repas, nous avons remis une boîte de macarons préparée par la boulangerie « O'Repère d'Amaury ».

Nous adressons nos remerciements à Rémy et Elodie Méhault pour la confection des macarons, Frantz, Delphine et leurs commis pour le repas et le service.

Théâtre « Vade Retro »

Dimanche 20 octobre

La Cie "Les Petites Cruautés" revient nous présenter un récital polyphobique « Vade Retro ». A l'issue du spectacle, un moment de partage et d'échanges autour du verre de l'amitié pour la cinquantaine de spectateurs.

Distribution du colis des aînés

Samedi 7 décembre

Le colis des aînés sera distribué samedi 7 décembre à partir de 14h30, conjointement avec le comité des fêtes.

Je remercie l'ensemble de la commission Animation et Sociale pour le temps donné lors des différentes animations proposées tout au long de l'année aux administrés. Nous continuons à vous proposer des animations diverses et variées. Pour 2025, les marchés mensuels ne seront plus d'actualité, nous allons opter pour d'autres manifestations, en gardant la fête de la musique conjointement avec le comité des fêtes.

DATES À RETENIR EN 2025

- ▶ **Fête de la musique Samedi 21 juin**
- ▶ **Foire Lundi 14 juillet**
- ▶ **Repas des aînés Dimanche 5 octobre**
- ▶ **Concert à l'église (Téléthon) Dimanche 30 novembre**
- ▶ **Distribution Colis des aînés Samedi 6 décembre**
- ▶ **Marché de Noël Dimanche 7 décembre**

VIRGINIE CADETE

ADJOINTE DÉLÉGUÉE COMMISSION ANIMATION ET SOCIALE

Animations 2024 en images



▲ *Marché mensuel sous la halle* ▶



▼ *Marché de Noël sous la halle*



▲ *Fête de la musique samedi 15 juin* ▶



◀ *Théâtre "Les Petites Cruautés"*



▲ *Conférence à l'occasion de la Journée de la femme*



▲ *Repas des aînés*

Vie associative



kangous@arpeenberry.org

KANGOUROULE

Votre Communauté de Communes propose un **moyen de garde occasionnel**, un lieu de socialisation, de créativité, de motricité **pour vos enfants de 0 à 6 ans**, pour quelques heures par jour ou la journée entière.

La halte-garderie itinérante Kangouroule est aussi un **lieu d'échanges avec des professionnels « Petite Enfance »**, un lieu de rencontres, de convivialité entre les familles.

De 9h à 17h, l'équipe composée de **professionnels petite enfance**, arrive avec un véhicule chargé de matériel.

Les repas sont bios et les produits de soins écologiques. Inscriptions sur place et tarifs individualisés en fonction des revenus de chaque famille.

En 2024, à Sury les 8 et 29 novembre, 13 et 20 décembre.

Les enfants en situation de handicap sont les bienvenus.

**Kangouroule:
06 70 03 90 71**

Coordinatrice Nathalie JUSSEAU :
02 48 30 77 95 - 06 77 58 24 41

RELAIS DES KANGOUS 2024

Le relais Petite enfance, c'est le lundi, gratuit et ouvert à tous.

**À la salle des fêtes de Sury
Demandez les dates au
07 70 62 94 61**

Coordinatrice Isabelle Caille
relaisdeskangous@arpeenberry.org

 **ARPPE en Berry - ACEPP 18**

Spectacle "Quichotte"



Financé par la Communauté de Communes Pays Fort - Sancerrois - Val de Loire, **le spectacle "Quichotte"** de Cervantès et son écuyer, Sancho Pança seront désormais plus familiers des publics ruraux. L'objectif de cette petite troupe itinérante est de faire théâtre avec notre spectacle "Quichotte", et redonner leurs lettres de noblesse aux salles des fêtes, en y apportant une grande œuvre, les projecteurs, le théâtre, et la fête : la fête populaire, celle de Jacques Copeau et de Jean Vilar, celle des clowns et des poètes », voilà l'engagement de la troupe.

Si les comédiens se déplacent à pied, la scène arrive en petit camion, montée juste à temps. « On joue, puis on fait banquet avec le public et la commune qui nous accueille ! », ajoutent les artistes. Ainsi, **La Compagnie Trois-Épées** s'est-elle produite à Sury près Léré le 2 février. Et dans des villages isolés, en Berry, du 17 janvier au 20 février 2024.



▲ Spectacle "Quichotte" ▼

RÉUNION des séniors le 10 décembre de 9h à 12h

Les personnes âgées sont des cibles privilégiées pour les personnes mal intentionnées. La gendarmerie en a bien conscience, c'est pourquoi elle organise régulièrement des ateliers de sensibilisation à destination des seniors. Au menu, **des conseils pour apprendre à mieux se protéger contre les cambriolages bien sûr, mais aussi contre les arnaques sur internet, ou les démarchages abusifs.**

Afin de sensibiliser les populations de la commune de SURY-PRÉ-LÉRÉ, et des communes alentours, la Brigade de Gendarmerie Mobile Val de Loire Sancerrois organise une **RÉUNION** à destination des Aînés dans la salle des fêtes de la commune de SURY-PRÉ-LÉRÉ le **10 décembre 2024 de 9h à 12h.**

Cette réunion consiste en la présentation au public d'une animation numérique interactive et est suivi d'un échange de questions réponse des gendarmes avec les participants. Vous êtes invité à venir nombreux participer à cette réunion. Vous pouvez vous présenter directement sans réservation.

JÉRÔME FAU, ADJUDANT-CHEF
COMMANDANT DE LA BRIGADE TERRITORIALE MOBILE VAL DE LOIRE SANCERROIS

Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes est composé de 17 membres dont 7 au bureau, avec un changement de président cette année .

Le Comité des fêtes organise plusieurs manifestations par an.

Nous proposons des animations variées sur la commune.

Cochon à la broche et bal du 14 août, 2 lotos (loto des rameaux et de La Toussaint)

Nous participons également avec la municipalité à l'élaboration du **colis des aînés** et à sa distribution.

Le comité des fêtes remercie la municipalité de sury pour sa participation financière aux **feux d'artifice**.

Merci également au Comité des fêtes de Léré pour son aide matérielle lors des grandes manifestations.

Merci à tous nos membres présents lors des manifestations et impliqués au sein de notre association.

Vous souhaitez intégrer le Comité des fêtes en tant que bénévole et ainsi continuer à offrir des animations au sein de la commune de Sury-près-Léré. Rejoignez-nous !

GUILLAUME COUILLAUT, PRÉSIDENT



UNE PETITE FILLE A SURY PRES LERE



Une petite fille appelée Régine Poitou de confession juive fut mise à l'abri des brutalités de l'Allemagne nazie chez madame Lasne où elle vécut plusieurs années avant de retrouver son père.

cette époque afin de se remémorer les bons et les mauvais souvenirs autour d'un repas convivial.

Cf. article en page 20)

Pour remercier envers sa bienfaitrice et la commune, Régine Poitou revient chaque année revoir ses amis de



Vie associative



L'ATELIER GRIBOUILLE

L'Atelier Gribouille accueille 18 peintres amateurs qui partagent ce loisir dans un moment très convivial et apprécié de tous.

Les séances de peinture ont lieu les mardis et jeudi après-midi. Chaque peintre choisit la technique qui lui convient : pastel, aquarelle ou huile.

Du matériel est mis à disposition (sauf pinceaux) grâce à la subvention de la

commune que nous remercions.

Pendant le week-end de l'Ascension 2024, nous exposerons nos tableaux réalisés pendant l'année à la salle des fêtes. N'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous accueillerons avec grand plaisir. Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06 82 37 48 57 ou venir pendant nos séances à la salle Chigault.

MME ELISABETH JOULIN, PRÉSIDENTE

GROUPE BACK_US

Le groupe de Rock vient de clôturer sa saison de concerts d'Été qui furent nombreux et réussis.

Installés à présent d'une manière assidue dans le paysage du village qui est devenu son point de ralliement grâce à l'accueil de l'équipe municipale et de son Maire, les Back Us vont travailler à enrichir leur répertoire durant les prochains

mois. Il y a maintenant deux ans, le groupe a pu trouver sa nouvelle voie, Caroline, qui s'est intégrée facilement avec son talent et sa bonne humeur. L'entente entre les cinq musiciens est évidente et se traduit par les encouragements de nombreux fans.

Notre objectif : partager notre passion avec le plus grand nombre.



LES P'TITS LOUPS LÉRÉ/SURY

Notre association est composée exclusivement de parents d'élèves bénévoles et volontaires, issus du groupe scolaire.

Son but est de collecter des fonds afin de soutenir financièrement la coopérative scolaire. Ces fonds servent aux projets éducatifs, de la Maternelle au CM2.

A cet effet, des manifestations sont organisées par notre association : Marché de Noël, Fête des écoles, etc.

Notre association fonctionne en étroite collaboration avec l'équipe enseignante.

Nous pouvons également nous appuyer sur les municipalités de Léré et Sury-Près-Léré.

Le Comité des fêtes nous apporte également leur aide précieuse.

Nous les remercions tous !

Cette année, nouveau bureau fraîchement élu. N'hésitez pas à nous rejoindre vous aussi. Nous vous accueillerons avec grand plaisir pour élaborer de nouveaux projets au bénéfice de nos enfants à tous.

Contact par mail :

lesptitsloupsdeleresury@gmail.com

LA PRÉSIDENTE : NINA COUILLAUT

TRESORIERE : MARION COUDRAT



▲ Paëlla du 1er Juin • Concert du 1er février ▼



ASSOCIATION EFFERVESCENCE

Nous sommes ravis de vous annoncer le **lancement de notre chorale "EFFERVESCENCE"** en septembre 2023, qui a déjà réuni 44 adhérents passionnés par la musique et le chant ! Ce début d'année a été ponctué par des événements marquants qui témoignent de l'engouement de notre communauté pour la musique.



Nous avons eu le plaisir d'organiser **deux concerts à Sury**, qui ont été de véritables succès. Le premier concert, qui s'est déroulé **à l'église le 1er février**, a rassemblé plusieurs centaines de personnes. Cet événement a été une magnifique occasion de partager notre passion et de créer des moments inoubliables en musique.

Nous avons également organisé un **concert exceptionnel le 1er juin**, qui a été associé à une paella conviviale. Malgré une météo un peu capricieuse, nous avons accueilli 180 personnes pour le repas, et de nombreux autres spectateurs se sont joints à nous pour profiter du concert qui a suivi, créant une ambiance chaleureuse et festive.

Merci à tous nos adhérents et aux membres de la communauté pour leur soutien et leur enthousiasme ! La chorale n'est pas seulement un groupe de chant, c'est un véritable lieu d'échange et de joie. Rejoignez-nous !

Nous en profitons pour remercier à nouveau la Municipalité pour son soutien.

PASCALE PETIT

Contacts : 06 31 25 48 07
ou par mail : effervescence18@orange.fr

ACCUEIL DU CANTON DE LÉRÉ

Cette association (Loi 1901) fut créée il y a bientôt 45 ans et compte plus de 80 adhérents. Son but : Favoriser les rencontres amicales pour remédier à la solitude.

Ouverte à tous sans distinction de lieu de résidence, l'association organise **chaque vendredi après-midi des rencontres amicales** où jeux de cartes et de société viennent agrémenter ces bons moments. A chaque réunion, un goûter est organisé. Les membres se réunissent dans une salle municipale gracieusement mise à disposition par les municipalités du canton. (Le covoiturage est assuré entre les membres de l'association) et **une fois par mois, à Sury-près-Léré, a lieu notre LOTO ASSOCIATIF.**

Autres activités organisées : Repas aux restaurants et visites alentour.

Vice-présidente : Bernadette VATAN - Trésorier : Jean-Luc CHASCO - Secrétaire : Carole LAGARDE

Contact : **Eliane BOUSSANGE (Présidente) 06 82 13 30 02**



L'Association des Propriétaires et Chasseurs de Sury près Léré

Bonjour à tous. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas ; si l'année 2023 fut marquée par la sécheresse printanière, cette année il n'en est rien !

La météo du printemps et de l'été a quelque peu chamboulé le calendrier des travaux agricoles et donc la reproduction du petit gibier, certaines couvaisons ou mises bas n'ayant pu être menées dans de bonnes conditions en raison des pluies abondantes et des températures trop fraîches.

Si nous entendons le chant du coq faisane ou de la perdrix aux heures du lever et du coucher du soleil, il n'en reste pas moins que la naissance des jeunes est tardive et reste rare.

Les sociétaires de l'APCS gèrent le territoire de chasse au travers d'aménagements tels que jachères fleuries, cultures à gibier, agrainage du petit gibier durant la mauvaise saison et bien entendu la régulation des espèces classées nuisibles comme le renard (porteur de maladies transmissibles à l'homme), la fouine détériorant les combles des habitations, le ragondin pour les dégâts sur les

cultures, les berges et digues des cours et plans d'eau.

Des battues ont été organisées pendant l'été, sur recommandation de la FDC 18, afin de décantonner les sangliers et éviter ainsi une augmentation des dégâts sur les cultures, mais aussi d'éloigner ces animaux des promeneurs nombreux sur nos chemins en cette période estivale.

Merci aux bénévoles, chasseurs, non-chasseurs, piégeurs, aux propriétaires et à nos partenaires, qui tout au long de l'année nous manifestent leur soutien et leur confiance

Nous vous informons que **notre association chasse chaque dimanche et jour férié à partir du 22 septembre ainsi que certains samedis matin à compter du 5 octobre.**

Une signalisation appropriée est mise en place sur les routes et chemins autour des lieux concernés lors des chasses du samedi matin dans le respect du partage de la nature.

Un grand merci à celles et ceux qui se sont joints à notre équipe pour notre banquet annuel, dans une ambiance conviviale autour d'un succulent repas. Bel automne à tous.

PHILIPPE BALLENECKER

Mme Hermine Lasne, habitante de Sury près Léré reconnue « Juste »

La médaille de Juste lui fut remise le 19 novembre 2006

Les Hodara, de modestes ouvriers parisiens, avaient pour habitude de passer leurs vacances à Sury où ils se rendirent au moment de l'exode, avec leur fille Régine, née en 1936. L'armistice signé, ils retournèrent à Paris pour reprendre leur travail, confiant la petite Régine, âgée de 4 ans, à celle que l'on appelait dans le pays la "Mé Lasne". Ainsi la petite fille fut-elle mise à l'abri des brutalités de l'Allemagne nazie. Alice Hodara, la maman de Régine est déportée sans retour de Drancy vers Auschwitz le 7 décembre 1943. Hermine Lasne décide alors de garder Régine, dans ce village où habitent pourtant deux miliciens et avec donc la crainte de voir aboutir une enquête venue de Paris.

Régine Hodara, de confession juive, fut baptisée et scolarisée à l'école de Sury près Léré sous le nom de Régine Poitou. Elle retrouvera son père à la fin de la guerre.

Pour remerciement envers sa bienfaitrice et la commune de Sury Près Léré, elle revient chaque année revoir ses amis de cette époque afin de se remémorer les bons et les mauvais souvenirs autour d'un repas convivial.

CHRISTIAN HAYEZ



Hermine Lasne et Régine Hodara
source photo : Yad Vashem Photo Archive.
Crédit photo : D.R.

Source article: <http://www.ajpn.org/juste-Hermine-Lasne-1643.html>

En 2024 : 80^e anniversaire du débarquement, la France se souvient

Quand le Cher était coupé en deux par la ligne de démarcation (Extraits de l'Article du Berry Républicain du 9/04/2017)

Maurice Renaudat avait seize ans quand la ligne de démarcation s'est installée dans le Cher, coupant le département en deux, d'est en ouest. Adolescence, il vivait alors à Saint-Georges-sur-la Prée. Maurice travaille alors dans des fermes de la zone non occupée, parfois loin de la ligne, car il faut bien remplacer les paysans prisonniers ou absents. Quand la ligne devient obsolète, le 1er mars 1943, Maurice a dix-huit ans. Il est contacté par un paysan de Genouilly pour créer un réseau de résistance. « Je n'ai pas été passeur car je n'étais pas suffisamment sur place. Les passeurs étaient sur la rive droite du Cher, là où étaient les Allemands. »

Il raconte alors le périple d'un Normand ayant rejoint le Cher en 1941. « Le curé de son village lui avait dit de s'adresser à un certain prêtre, en lui disant que c'était son neveu. Ce prêtre sera déplacé... Raymond Toupet a fait passer au moins deux mille prisonniers de guerre à différents endroits de Thénioux. Il est mort des suites de ses blessures, après avoir fait passer un couple retournant en zone occupée. Maurice se souvient que sa maman habite juste à côté d'un bureau de tabac-épicerie-café, où le patron accueille les passeurs avec une couche dans la paille pour attendre le lever du jour. Il se souvient encore des morts que la Dépêche du Berry indiquait dans ces colonnes. Il faut compter aussi sur les disparus en déportation, dont 270 juifs arrêtés sur un peu plus de 1.000 personnes. Le tracé de la ligne de démarcation n'était pas dessiné au hasard. « Ils faisaient toujours en sorte que les usines, les industries se situent en zone occupée, comme à Vierzon. La ligne de démarcation a eu des conséquences durant toute l'occupation. Elle séparait d'ailleurs la résistance qui a pu se renforcer à partir de 1943. Il y avait Libération Sud et Libération Nord et, avant 1943, c'était toujours compliqué pour communiquer. Seul le Front national de lutte pour la libération de la France était présent sur la zone occupée et la zone non occupée. » Maurice a fait partie des Francs-tireurs et Partisans français. Il a été blessé en 1944.

Comme beaucoup de villes françaises, Bourges, occupée dès le 19 juin 1940, vit entre 1940 et 1944 « à l'heure allemande », au rythme des avis de l'occupant placardés dans la ville afin de contrôler la population. La censure, le rationnement ainsi que les privations deviennent leur lot quotidien. Bourges sera libérée le 6 septembre 1955.



Pendant l'été 1944, soutenue par les parachutages alliés de centaines de conteneurs d'armes, de vêtements ou de ravitaillement, la résistance berrichonne organise le harcèlement des troupes allemandes qui remontent vers l'est de la France. De nombreux jeunes de 16 à 20 ans rejoignent ses rangs et les maquis luttent pour ralentir la progression des colonnes nazies.